

Gestion d'actifs CIBC fait des dons pour soutenir les activités de transition climatique

Avril 2025

Gestion d'actifs CIBC offre des solutions afin d'aider les clients à réaliser leurs ambitions tout en respectant leurs valeurs en tant qu'investisseurs socialement responsables. Les Solutions d'investissement durable CIBC et le FNB indiciel énergie propre CIBC intègrent des principes d'investissement responsable à leurs objectifs fondamentaux. Ces solutions reflètent les valeurs des clients et des collectivités que nous servons et constituent l'évolution naturelle de l'approche d'intégration des facteurs ESG bien établie.

Nous faisons des dons annuels à des organismes qui soutiennent les activités de transition climatique. Une partie des frais de gestion gagnés par la CIBC ou par Gestion d'actifs CIBC inc. et une partie des biens sous gestion dans le cadre de programmes discrétionnaires liés aux Stratégies d'investissement durable CIBC et au FNB indiciel énergie propre CIBC* sont donnés à ces organismes. J'ai le plaisir d'annoncer que, pour la troisième année, le Energy Transition Centre est le bénéficiaire du don de 65 000 \$ pour 2025.

Le Energy Transition Centre est une collaboration entre l'Université de Calgary, Innovate Calgary, Avatar Innovations et le secteur de l'énergie. Il adoptera une approche novatrice en matière de transition énergétique et offrira des programmes qui mobiliseront du personnel hautement qualifié des secteurs universitaire et industriel grâce au perfectionnement professionnel, ainsi qu'en matière de développement technologique dans les secteurs des technologies émergentes qui sont essentielles à la transition énergétique. Cela comprend la mobilisation et le soutien de divers employés du secteur, ainsi que de ceux qui participent à la recherche universitaire. Notre don en 2024 a contribué à faire progresser l'expertise et à former de futurs experts, en plus d'avoir fourni du soutien et des conseils pour la soumission de candidature au programme de subventions Innovation Catalyst.

Nous tenons à vous remercier, chers conseillers et investisseurs, pour votre soutien continu à l'égard des Stratégies d'investissement durable CIBC.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

Le président et chef de la direction, Gestion d'actifs CIBC,



David Scandiffio

*Chaque année, la Banque Canadienne Impériale de Commerce ou Gestion d'actifs CIBC versera 5 % des frais de gestion gagnés, après le paiement des commissions de suivi, selon le cas, pour les séries A, F et FNB des Stratégies d'investissement durable CIBC [et du FNB indiciel énergie propre CIBC] et 5 pb des actifs sous gestion des Stratégies d'investissement durable CIBC [et du FNB indiciel énergie propre CIBC] dans le programme SGC, à des organismes qui soutiennent les activités de transition climatique.

Le présent document offre des renseignements généraux et ne vise aucunement à vous donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables, et il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, composez le 1 888 888-3863. Vous pouvez également vous en procurer un exemplaire auprès de votre conseiller. Les renseignements ou analyses concernant les caractéristiques actuelles du fonds ou la façon dont le gestionnaire de portefeuille gère le fonds qui s'ajoutent aux renseignements figurant dans le prospectus ne constituent pas une analyse d'objectifs ou de stratégies de placements importants, mais uniquement une analyse des caractéristiques actuelles ou de la façon d'appliquer les stratégies et d'atteindre les objectifs de placement, et peuvent changer sans préavis. Les titres de fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts et ne sont pas garantis.

Les Stratégies d'investissement durable CIBC sont distribuées par Placements CIBC inc. et Services Investisseurs CIBC inc., filiales en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (Banque CIBC). Les Stratégies d'investissement durable CIBC sont offertes par CIBC.

CIBC Private Wealth Advisors, Inc. (« CIBC PWA ») est le fournisseur d'indices pour le CIBC Atlas Clean Energy Select Index (l'« indice ») et est une société affiliée de Gestion d'actifs CIBC inc. Toutefois, CIBC PWA ne commandite pas, ne sanctionne pas, ne vend pas et ne fait pas la promotion du FNB indiciel d'actions du secteur énergie propre CIBC (le « FNB CIBC »), et ne fait aucune déclaration quant à l'opportunité d'un placement dans les FNB CIBC. CIBC PWA n'offre aucune garantie ou assurance, expresse ou implicite, quant aux résultats de l'utilisation de l'indice sur lequel se fonde le FNB CIBC ou des cours de l'indice en tout temps ou à tout autre égard, et ne peut être tenue responsable de l'utilisation ou de l'exactitude de l'indice ou des données qui y sont incluses. Le prospectus du FNB CIBC contient de plus amples renseignements sur la relation limitée entre CIBC PWA et Gestion d'actifs CIBC inc. relativement au FNB CIBC.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit explicite de Gestion d'actifs CIBC inc.

Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur.

^{MD} Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques déposées de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.